



Assemblée générale

Distr. générale
18 décembre 2017

Soixante-douzième session
Point 171 de l'ordre du jour

Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 7 décembre 2017

[sur la base du rapport de la Sixième Commission (A/72/474)]

72/126. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Bureau de recherche macroéconomique de l'ASEAN+3

L'Assemblée générale,

Souhaitant promouvoir la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Bureau de recherche macroéconomique de l'ASEAN+3,

1. *Décide* d'inviter le Bureau de recherche macroéconomique de l'ASEAN+3 à participer à ses sessions et travaux en qualité d'observateur ;
2. *Prie* le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires pour appliquer la présente résolution.

*67^e séance plénière
7 décembre 2017*

